

RESULTAT DE L'EXERCICE DES BSA 2022 AU COURS DE LA CINQUIEME PERIODE D'EXERCICE

La société ADOMOS (la « Société ») rappelle que la Cinquième période d'exercice des bons de souscription d'actions (« BSA 2022 ») attachés aux nouvelles actions émises le 3 juin 2022 a débuté le 12 juin 2023 à l'ouverture du marché et s'est terminée le 30 juin 2023 à la clôture du marché (la « Cinquième période d'exercice »).

A l'issue de cette Cinquième période d'exercice, 907 060 BSA 2022 ont été exercés au prix de 0,00014 € permettant la création de 907 060 actions ordinaires nouvelles, émises au profit des titulaires de BSA 2022 ayant exercé leurs bons.

Par conséquent, le montant du capital social de la Société s'élève à 507 502,1003 € divisé 5 075 021 003 405 actions ordinaires de 0,0001 € de valeur nominale¹.

La Société a actualisé en conséquence le tableau de suivi d'exercice des BSA 2022, en ligne sur son site internet (<https://www.adomos.com/bourse>).

La Société rappelle aux porteurs de BSA 2022 les dates des prochaines périodes d'exercice des BSA 2022 :

- **Sixième Période** : du 11 septembre 2023 au 29 septembre 2023 ;
- **Septième Période** : du 8 décembre 2023 au 29 décembre 2023.

ADOMOS (ALADO, code ISIN FR0013247244), est un intervenant majeur de la distribution par Internet d'immobilier d'investissement locatif à destination du particulier.
www.adomos.com/bourse

Contact société : adomos@adomos.com
Contact agence : adomos@aelium.fr

¹ Cf : communiqué de presse de la Société du 28 mars 2023